

VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information



*La police municipale :
proche du citoyen*

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 58 - Octobre - Novembre - Décembre 1995

MUSIQUE MUNICIPALE DE CROIX

Les Trois Glorieuses de la Musique Municipale
de Croix

Les années 1993 - 1994 et 1995 auront été assurément les trois glorieuses pour la musique municipale.

Depuis sa création en 1864, la musique a participé à beaucoup de concours et de festivals et gagné de haute lutte nombre de prix et de coupes ; mais depuis 1986, à St. Pol sur Mer où elle s'était qualifiée en division supérieure 2ème section, dirigée alors par Mr. Jean Fourmeau, elle n'avait plus participé à ce genre de manifestation.

Suite à sa réorganisation depuis 1989 par son nouveau directeur, Mr. Jean-Louis Maes, sous l'impulsion de ses présidents Mrs Edmond Dessailly et Jean-Pierre Sénéchal, elle se fait examiner au printemps 1993 par les dirigeants de la fédération des sociétés musicales et chorales du Nord - Pas de Calais et retrouve son classement de 1986.

Le 16 mai 1993, le concours festival de Dunkerque confirme ce classement mais sans plus, bien que la prestation ait été excellente, de l'avis de tous et de leur chef en premier lieu ; le jury lui attribue chichement un premier prix ne permettant pas de changer de division. Ce qui la place en division supérieure 1ère section avec 95 points sur 120.

Puisque nul n'est prophète en son pays, la M.M.C. décide d'aller se faire reconnaître et apprécier dans une fédération de la confédération musicale de France à Amiens. Au concours festival donné le 5 juin 1994 dans la capitale picarde, c'est la joie ! avec 106 points sur 120, la MMC accède à la division d'excellence 2ème section, avec un premier prix ascendant. Décidés à ne pas en rester là et de poursuivre leur percée, les musiciens et leur chef travaillent d'arrache pied les oeuvres imposées pour le concours de la CMF de 1995. Téméraires mais confiants, ils se présentent au concours festival de Beaumont sur Oise le 4 juin, jour de la pentecôte. Pour beaucoup de musiciens sportifs, c'est un crève coeur de devoir désertier les gradins du stade Henri Seigneur pour concourir, ou simplement aider

efficacement leurs camarades à transporter le matériel.

Après un défilé mémorable dans les rues de Beaumont sur Oise, sous une pluie battante, cette fois, c'est du délire !...

En effet, la MMC obtient un premier prix ascendant dans la division d'excellence avec 112 points sur 120. Elle concourra désormais dans la division d'honneur.

Toute auréolée de son succès, elle défilera le lendemain sur le stade Henri Seigneur pour la finale du Tournoi de l'Iris, sous les ovations du public croisien !

Beaucoup de travail attend maintenant la MMC pour obtenir le prix d'honneur, et pourquoi pas le grand prix d'honneur. Prudents, les dirigeants de la CMF viennent juste de créer une division supplémentaire en raison du succès galopant de la MMC : la division d'Honneur Plus, où elle pourrait très vite s'y retrouver!...

International Radio Amitié

Les India Roméo Alpha en action

Bien que créée de fraîche date, cette associations issue d'un regroupement d'amis passionnés de communication radio, fait aujourd'hui la preuve de son dynamisme et de sa détermination à faire valoir sa raison d'être. En effet depuis leurs débuts les India Roméo Alpha n'ont pas chômé. Malgré la période de vacances, le groupe a organisé une expédition dans le Valenciennois afin de faire la promotion du don du sang bénévole. Lors de chaque contact, une promesse de participation à l'une des prochaines sessions est demandée aux personnes jointes en fréquence. Quand on connaît les graves problèmes rencontrés par le C.R.T.S. au niveau des collectes de sang, on mesure l'importance de l'action des India Roméo Alpha et des retombées sur l'ensemble de la population de notre région.

Mais, plus près de nous, c'est bien sûr l'Assistance technique des 28 heures de Roubaix à la marche qui retient l'attention. durant toute la durée de l'épreuve, jour et nuit, un P.C. installé rue de l'Epeule, a reçu les demandes des postes de ravitaillement et des voitures d'assistance afin de répercuter, au plus vite, tous les besoins, qu'il s'agisse d'aides logistiques ou d'interventions de secours. Une

coupe a été offerte par International Radio Amitié au premier Français qui a bouclé les 28 heures.

Tous les membres de l'association ont oeuvré à la réussite de ces manifestations. Gageons que le démarrage des activités du club soit le reflet de ce que sera son existence sous le double signe de l'Amitié et du Bénévolat.

Comité de Quartier St. Pierre Croix Blanche Créchet

Le Comité a le plaisir de vous rappeler que la prochaine réunion plénière se tiendra au foyer Léon Jouhaux, rue de Colmar le samedi 18 novembre à 14 H 30 et espère que vous y viendrez nombreux pour débattre des problèmes de votre quartier, et poser vos questions (nous souhaitons être associés au projet de rénovation du site Lavoisier).

Mais si votre présence à nos réunions plénières est essentielle, nous avons également besoin de vous afin de renforcer notre équipe.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau, vous pouvez en exprimer le souhait :

- lors de cette réunion plénière,
- Auprès d'un membre du Comité,
- lors d'une de nos réunions mensuelles (en principe le 1er lundi du mois à 18 H 30 à l'Office culturel)

Merci d'avance, et à très bientôt.

Enfant Sourire du Monde

Chaleureux et sympathiques, l'accueil et les activités à la permanence, chaque mardi, (sauf vacances scolaires) de 14 H 30 à 17 H 45 rue Quesnoy (N.D. de Lourdes à Croix).

C'est reparti, pour Enfant Sourire du Monde, et les projets ne manquent pas, pour aider des Enfants à sourire : près de nous ... et loin de nous !

Vous êtes disponible le Mardi après-midi, dame ou monsieur, pré-retraités, jeunes retraités, mamans ayant un peu de temps pendant les heures d'école....

Vous avez aussi quelques compétences, en secrétariat, sténo-dactylo, rédaction de courrier, mise en page de journal, informatique, logistique, communication, etc...

Vous aimez la décoration, vous êtes créatif...

Ou, tout simplement vous désirez mettre un peu de temps et de votre coeur, au service bénévole, d'Enfant Sourire du Monde :

Venez nous voir, dès ce mardi
L'équipe sera très heureuse de vous accueillir;
A très bientôt.

4ème gala Enfant Sourire du Monde

Mardi 7 Novembre 1995 à 20 H 30
au Colisée de Roubaix (parking gardé)

avec la magnifique prestation de :

l'Ecole de danse des Ballets du Nord

Billet en vente à partir du mardi 17 Octobre.

Ballets du Nord. Parvis de l'Epeule Roubaix T. 20 24 66 66

Office culturel 68 rue Jules Guesde Croix T. 20 72 57 16

Enfant Sourire du Monde rue Quesnoy Croix

Mardi de 14H30 à 17H45. Permanence rue Quesnoy Croix T. 20 27 46 13

Prix des places :

Adultes 80 F Etudiants 60 F jeunes de 12 à 18 ans 40 F Enfants de moins de 12 ans accompagnés : gratuit ENfants handicapés accompagnés : gratuit.

Enfant Sourire du Monde

Aide humanitaire à l'enfance BP 18 59962 Croix cédex

Conseil d'habitants Epeule Bell Trulin

Le 1er vendredi du mois à 18 H 45 au 48 rue de Wasquehal Roubaix

Réunion Santé

3ème vendredi du mois à 18 H 45

Réunion des locataires

Assemblée Annuelle le 15 Décembre 1995.

Association sportive Victor Hugo section Tennis

Inscriptions au club pour la saison 1995/1996 aux permanences des mardis 10 et 17 et Jeudi 12 et 19 octobre de 18 H à 20 H stade Seigneur Boulevard Zola, au Club House des salles de tennis. Renseignements au tél : 20 70 62 71 ou 20 70 00 57.

Scouts de France

Mouvement catholique fondé en 1920 sur la pédagogie éducative de Baden Powell.

La première Croix, fondée il y a de nombreuses années sur notre commune et rattachée à la paroisse de Saint Marti, connaît un grand succès avec environ 50 garçons de 8 à 17 ans (louveteaux, scouts, pionniers).

Les plus jeunes ont achevé leur année par un camp dans le Pas de Calais, à Marconne et les

scouts ont passé 17 jours dans une superbe région, à Garardmer (Vosges)

Cet outil d'éducation complémentaire de la famille et de l'école a pour objectifs de développer :

- le sens de Dieu en référence à la religion catholique

- le sens des autres,

- la créativité,

- le caractère,

- la santé

La troupe pour répondre à l'attente de nombreuses familles a besoin de jeunes hommes de 18 à 25 ans pour encadrer et préparer une sortie bimensuelle.

Le groupe recherche également un terrain de jeux (grand jardin, prairie) pour ses activités.

Merci de répondre à ces appels en contactant Florence Gimbert T. 20 98 66 59

Association joie et famille

L'association Joie et famille, régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour but de venir en aide aux familles en difficultés et d'offrir aux enfants, de vraies vacances.

Nous menons un combat. Un combat important et difficile. Des projets, l'association en a beaucoup. Mais, malheureusement, nous manquons de bénévoles, de membres actifs...

Nous lançons donc, par le biais de Vivre à Croix un appel. Nous voudrions voir s'élargir notre conseil d'administration. Nous voudrions voir s'agrandir nos membres actifs. Sans aide, bénévole, une association n'est rien.

Aidez nous à offrir aux familles ce qu'elles attendent de nous.

Pour tous renseignements, Mr. Storme Daniel, Président et fondateur de Joie et famille est à votre disposition.

T. (le soir après 20 H de préférence) : 20 11 17 78.

Pour les personnes intéressées, la colonie de l'été 1996 se prépare. Vous pouvez déjà vous renseigner. Les places sont limitées.

Société d'horticulture et des jardiniers de France

Mardi 5 et 12 décembre au foyer Honoré rue Lejeune à Wasquehal.

Mercredi 6 et 13 décembre en mairie de Wasquehal.

Permanences de 18 à 19 heures pour le paiement des cotisations et commandes de graines.

Vendredi 8 décembre à 19 heures, conseils sur le fleurissement et le jardinage par Mr. Bastien, professeur d'horticulture

Vendredi 15 décembre à 19 heures, en mairie de Wasquehal, conseils par Mr Baesen, à l'issue de ces réunions tombolas gratuites entre tous les

membres présents et à jour de leur cotisation, suivie d'une tombola offerte aux amis des jardins.

Mardi 5 et 12 décembre au foyer Honoré rue Lejeune à Wasquehal

Mercredi 6 et 13 décembre en mairie de Wasquehal, salle des consultations, entrée rue d'Austerlitz.

Permanences de 18 à 19 heures, pour le paiement des cotisations et l'inscription des personnes âgées de plus de 65 ans, ayant cotisé plus de 5 ans, et des enfants de moins de 12 ans, qui auront droit aux colis qui seront remis au cours de la grande fête familiale du Dimanche 28 janvier. Dernier délai des inscriptions le 13 décembre.

Association Danse Musique

Bien dans sa tête, bien dans son corps.

Tous les lundis soir de 18 H 45 à 20 H 15 au centre de loisirs de Beaumont à Croix.

Cours en musique de détente souplesse, équilibre selon l'enseignement de Malkovsky Cette recherche convient à tous. Elle est basée sur des mouvements naturels : marcher...courir... danser. Outre la joie qu'elle procure, la danse permet d'acquérir l'équilibre physique.

Association Danse Musique T. 20 89 76 39
20 72 60 21 20 72 91 48

Bibliothèque pour tous

Avec son grand choix de livres, la bibliothèque pour Tous vous apporte la possibilité de vous accorder de bons moments de détente.

Vous y trouverez des livres pour les adultes et les jeunes : romans, biographies, documentaires, policiers ou bandes dessinées. L'inscription annuelle est valable pour toute la famille.

Le prochain prix "Lire-écrire" sera lancé en Janvier 1996 avec la participation de tous les lecteurs. Venez découvrir le choix des livres sélectionnés. C'est l'occasion de rencontres à la bibliothèque.

L'équipe des bibliothécaires vous conseillera dans les deux bibliothèques pour tous.

- A Croix-centre 8 rue de la Fonderie (T. 20 45 82 42)

Heures d'ouverture : mardi de 16H30 à 19 H

Mercredi de 10H à 12 H

et de 14H30 à 18H30

Vendredi de 10 H à 12 H

Samedi de 10 H à 12 H

Dimanche de 10 H à 12 H

- A Croix St. Pierre 28 Place de la Liberté

Heures d'ouverture : Mardi de 9H30 à 11H30

Mercredi de 9H30 à 11H30

et de 16 H à 18 H

Samedi de 10 H à 12 H

Chorale "Chantons Ensemble"

10 ans déjà.

- En 1985, sous l'impulsion de Monsieur et Madame Aubrit, naît une chorale de retraités et de pré-retraités.

Grâce à Monsieur Carnois, notre maire actuel, et à Madame Decooman, conseillère municipale en ces jours là la salle de réunion de l'Office culturel devient notre lieu de répétition.

Au tout début... nous sommes 6 choristes.

En quelques semaines, le groupe devient "opérationnel", puis se constitue en association qui prend nom "Chantons Ensemble".

Les années passent. Le nombre de choristes assidus atteint 45.

Les programmes deviennent "étouffés", et la chorale peut alors apporter "la joie" dans tous les endroits où elle se produit... Maisons de retraite, résidences de personnes âgées, clubs, écoles....etc...

En plus des répétitions et des prestations.. il y a un banquet annuel, à l'occasion de la Ste. Cécile et des excursions.

Entretemps, les choristes dames se sont parées de robes bleues à parements blancs.

A la faveur de différents appuis, les répétitions se tiennent maintenant en la salle de l'Auditorium de l'Ecole de musique de Croix.

A noter que souvent "Chantons Ensemble" s'allie à l'harmonie municipale pour participer à quelques prestations sous la baguette de Monsieur Jean-Louis Maes.

La route est maintenant tracée... et la Président, madame Henri Aubrit remercie tous les amis de la chorale pour leurs encouragements et leurs soutiens.

Dans quelques décennies... on parlera encore de "Chantons Ensemble".

Maison du diabète.

Cette maison informe, documente et accueille tous ceux qui sont concernés par le problème du diabète.

Ceux-ci peuvent avoir des informations sur leur maladie, le traitement et le régime qui leur est prescrit par le médecin, et comment les adapter à la vie courante :

La maison du diabète s'adresse aussi aux professionnels

Les services rendus par la Maison du Diabète sont gratuits et bénévoles.

UNRPA

Après avoir abordé l'automne avec une assemblée générale le samedi 28 octobre, notre société fera une permanence au siège le café PMU St pierre les lundi 20 et jeudi 23 novembre de 15 H à 18 H., pour le paiement des cotisations. Ensuite ce sera la distribution

des colis de fin d'année le vendredi 15 décembre de 15 H à 18 H. Nous informons aussi nos adhérents que le repas annuel aura lieu le samedi 9 mars 1996. Nous vous invitons donc à venir nombreux aux rendez-vous donnés à ces dates.

Gymnastique volontaire.

C'est la rentrée....!

La croisienne de Gymnastique volontaire reprend ses séances de gym dans la salle de judo, stade Seigneur, Boulevard Emile Zola.

Séances lundi de 10 H à 11 H.

Jeudi de 9 H 30 à 10 H 30

Jeudi 10 H 30 - 11 H 30 gym douce

19 H - 20 H

Nous vous attendons toutes et tous pour vous détendre et entretenir votre forme.

Renseignements et inscriptions avant chaque séance ou auprès de Madame Debue T. 20 70 97 95.

Amicale des donneurs de sang

Don du sang - Bravo les jeunes

Tel était le titre de l'article paru début septembre dans la presse locale, c'est-à-dire à la suite des 2 "demi-collectes" réalisées à Croix cet été.

Les organisateurs de ces collectes : CRTS de Lille et Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix se réjouissent de cette arrivée en nombre de jeunes volontaires prouvant qu'ils savent se mobiliser pour une noble cause ; qu'ils en soient à nouveau remerciés.

Bien entendu, ce "merci" s'adresse également à tous les autres. Donneurs qui se sont présentés aux collectes des 5 août et 5 septembre . Ils étaient au total 298 (contre 244 l'an dernier) parmi lesquels 33 nouveaux volontaires - chiffre remarquable !

Le prochain don aura lieu, toujours à la salle des Fêtes, 23 rue Jean Jaurès, les vendredi après-midi 17 novembre, et samedi matin 18 novembre. A ce sujet, il convient de rappeler ce qui suit :

- les hommes peuvent donner (en "sang total " = don classique) de 18 à 60 ans, à raison de 5 fois par an, en respectant un écart de 8 semaines entre chaque don.

- les hommes de 60 à 66 ans (jour anniversaire exclu), ainsi que les femmes de 18 à 66 ans, peuvent donner (en "sang total") à raison de 3 fois par an, en respectant un écart de 8 semaines entre chaque don.

- Les "premiers dons" ne peuvent s'effectuer que jusqu'à l'âge de 60 ans.

- les dons de plasma (plasmaphèreses) s'effectuent de 18 à 61 ans (jour anniversaire exclu), à raison de 20 fois par an, en respectant un écart de 2 semaines entre chaque don.

Le donneur ne court aucun risque, le matériel utilisé étant stérile et ne servant qu'une seule fois.

Tous renseignements complémentaires éventuels peuvent être demandés à l'Etablissement régional de transfusion sanguine du Nord - Pas de Calais, 21 rue Camille Guérin 59012 LILLE Cédex T. 20 49 43 43

Association Croix Entraide

C'est la rentrée pour tout le monde. Les maitresses de maison rangent leurs armoires et trient les vêtements Les enfants ont grandi et tout devient trop petit. Il faut renouveler. Pourtant, certains vêtements sont encore en très bon état. C'est le moment de penser à Croix Entraide. Tout y sera utilisé pour répondre aux besoins des familles moins favorisées dont le budget ne permet pas de faire face aux changements de saison.

Seront très appréciés, non seulement les vêtements pour les parents et les enfants, mais aussi le linge de maison, la vaisselle, sans oublier les jouets car Noël approche. Rappel des permanences au 77 rue Jean Jaurès à Croix :
- le mardi de 14 H à 16 H 30
- le samedi de 10H à 11 H 30;

Comité de quartier de Croix Mackellerie

Les manifestations pour les trois derniers mois :
- soirée cassoulet le 28 octobre - ancienne école Raspail-

- Père Noël quartier de la Mackellerie 23 Décembre.

Fédération du Nord des combattants républicains et A.F.N.

L'Assemblée générale s'est déroulée le 19 Février 1995.

L'auditoire renouvela sa confiance à la commission en place.

Le traditionnel banquet confraternel se déroula le 22 avril ; les diverses associations de la ville et d'Anciens combattants étaient présents.

Monsieur Gyselincq mit à l'honneur deux personnes pour services rendus :

Plaque d'or à Mr. Francis Debeunne

Médaille d'or à Mr. Jean Lauwers.

Une minute de silence fut observée à la mémoire des morts, suivie de la Marseillaise.

Le traditionnel jeu de 421 se déroulera les 2 et 3 décembre au siège, café La Brasserie rue de la Gare à Croix.

Une permanence est tenue le premier dimanche de chaque mois.

Seniors Assistance

41/1 rue du Professeur Langevin
59170 Croix T. 20 26 40 94

Faites-vous aider à votre domicile par les assistantes de vie de l'Association Seniors Assistance.

L'Association est dirigée par Chantal Naudis, qui anime et encadre des assistantes de vie, recrutées en fonction de leurs compétences et formation. Seniors Assistance ne propose jamais une mission standard à un client parmi d'autres, mais plutôt une mission personnalisée, exécutée par un intervenant dont les sensibilités et les qualités seront en adéquation avec les attentes et besoins du client, respectant son projet de vie. L'assistance peut être physique ou matérielle mais surtout morale, humaine et sécurisante autant pour l'usager que pour la famille.

L'originalité de notre concept réside dans la souplesse d'organisation et de la gestion du temps. Nous pouvons intervenir en urgence, de façon ponctuelle ou régulière, ou encore par des interventions de 20 minutes mini, 7 jours sur 7, toute l'année.

Catalogue des multi-missions et services.

Garde d'enfants, de convalescents, de malades. Assistance de vie aux personnes dépendantes. Relais physique et moral de la famille. Soutien psychologique. Accompagnement face à l'isolement. Compagnie, échange, interactivités. Aide au ménage et à la cuisine. Stimulation de la mémoire par jeux. Maquillage, manucure, brushing. Promenades, loisirs, courses, voyages accompagnés, à pied, en fauteuil, en voiture, en train. Promenade de votre animal.

Réduction importante d'impôt sur le revenu.

Allocation de la prestation autonomie selon votre situation.

Seniors Assistance T. 20 26 40 94

Confédération Syndicale du Cadre de vie

Loyer HLM 1996

Les élus locataires dans les conseils d'administration des organismes HLM auront à prendre position sur la hausse des loyers pour l'exercice 1996.

Ils ont reçu pour consigne de la fédération CSCV de ne pas voter une augmentation de loyer pour l'année 1996, supérieur à la moyenne de l'index du coût de la construction des quatre derniers trimestres, car la progression globale du niveau des loyers en HLM reste supérieure à celle du secteur libre.

Charges locatives

En juin la CSCV a écrit à tous les députés, sénateurs, au préfet, et à la DDE pour réagir sur

la proposition des bailleurs de revoir le décret "charges à la hausse pour les locataires"

Elle a reçu pas mal de réponses :

- Députés : 17 réponses sur 24 courriers envoyés

- Sénateurs : 6 réponses sur 12 courriers envoyés

- Réponse du préfet et de la DDE

Tous envoient la réponse du ministre du logement Pierre André Périssol qui précise que la Commission nationale de concertation a entrepris un travail de réflexion avec deux objectifs : dans un premier temps reprendre la rédaction du décret en conférant un rôle plus actif aux locataires dans le choix des dépenses relatives aux charges locatives, la négociation des contrats et le contrôle de leur exécution, le suivi des dépenses et la répartition entre les locataires ; dans un deuxième temps examiner la liste des charges récupérables.

Compte tenu de l'importance des dépenses relatives aux charges locatives dans le budget des ménages, le ministre est favorable à une participation efficace des locataires à la négociation des contrats d'entretien donnant lieu à des charges récupérables.

T.V.A.

Depuis le 1er août 1995 le taux de la T.V.A. pour les produits et services est passé de 18,6 % à 20,6 % soit 2 % d'augmentation.

Nous avons appris :

d'EDF qu'elle facturerait l'augmentation de la T.V.A. mais qu'elle avait obtenu, pour sa clientèle domestique, une dérogation lui permettant de la faire au prorata du temps calculé en journée.

L'augmentation pour les consommateurs mensualisés fera l'objet d'une régularisation en fin d'année ;

De France Télécom qu'elle facturerait l'augmentation du taux au 1er août

Rappelons que les permanences de la CSCV se tiennent à l'Office Culturel rue Jules Guesde, chaque 1er jeudi et 3ème mardi du mois de 17 H 30 à 18 H 30.

Croix Rouge Française

Les guerres, les catastrophes naturelles, n'ont pas fini hélas d'atteindre de par le monde des populations innocentes et plus que jamais la Croix Rouge, la plus ancienne oeuvre humanitaire est présente auprès de ceux qui souffrent.

Plus près de vous dans votre ville et ses voisines la conjoncture économique déverse son cortège de misères : chômage, séparations, exclusions, faim.

La Croix Rouge est présente près de ceux qui sont frappés et leur famille dans le besoin.

Aide humanitaire extérieure : un convoi de médicaments, vêtements, vivres, jeux s'est rendu à Sebis Arab en Roumanie.

Mais la Croix Rouge c'est aussi des écoles d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture (transférées à Tourcoing en 1996) pour être remplacé par celle d'aides soignants, un centre de documentation et recherche, de formation continue, école de cadres, sans oublier l'équipe de secouristes assurant formation et postes de secours.

Match divers, braderies Lille, Foire expo, Paris Roubaix, 28 H de Roubaix etc... 1995 a été une année très importante encore par les situations que nous vivons encore à ce jour.

Il appartient à chacun de nous aider en devenant membre

Cotisations : Adhérents 80 Frs

Donateurs : 400 Frs

Bienfaiteurs : 1500 Frs

par chèque bancaire ou postal

CCP Lille N° 8 215 63 Y

au siège Croix Française Comité de Roubaix
25 rue du Pays 59100 Roubaix T. 20 70 68
87

Association de tir Victor Hugo

Salle Sandras rue E. Guillaume

La saison 94/95 a été bénéfique pour cette section avec la participation de la jeune Marine Samyn aux championnats de France des Ecoles de Tir. Cette sélection a été obtenue grâce à une place 1ère aux championnats départementaux avec 254 sur 300 et une place de 2ème aux championnats régionaux avec 271 sur 300.

Ainsi la jeune Marine a rencontré les 987 écoliers qui s'étaient réunis pour ouvrir le feu lors des championnats de France des écoles de tir qui se sont déroulés dans des conditions remarquables à Saint Priest près de Lyon, du 29 juin au 2 juillet.

Dans une température quasi caniculaire les cent postes de tir ont été occupés de façon quasiment non stop par des enfants tireurs de neuf (voir moins) à quatorze ans, en des assauts toujours contrôlés durant ces trois journées.

La jeune Marine est revenue avec une place de 29ème sur 56 dans la catégorie poussin fille et un score de 272 sur 300 points.

Pour la saison 94/95, les responsables de l'ATVH sont très satisfaits des résultats de l'école de tir étant donné la faible capacité du stand 10 mètres (4 postes) qui ne permet pas un entraînement régulier de nos jeunes tireurs.

Pour l'avenir des jeunes tireurs des solutions devront être envisagés pour remédier à cet inconvénient.

A tous félicitations et encouragements pour la saison 95/96.

SOMMAIRE

INFORMATION

Participation locale. Repassage clé en mains4
Cigale : épargne et emploi.
Garder à domicile un comateux. Paralysés de France.
Nouvelle carte d'identité. Félicitations.5

DOSSIER

La police municipale : proche du citoyen6-7

ENSEIGNEMENT

Vive la rentrée des classes8

PORTRAIT

Quand je serai grande, je serai danseuse9

AGENDA

Exposition. Concert de Ste Cécile.
Grands reportages. 4^e Gala de danse10

MARIONNETTE

Ouf, les marionnettes reviennent !11

EN COUVERTURE

Un car de police,
beaucoup plus fonctionnel
notamment pour le
transport de matériel
et de personnes,
a remplacé la vieille AX
qui affichait près de
200.000 kilomètres.

DON DU SANG

Le 17 Novembre de 15h30 à 19h

Le 18 Novembre de 8h à 12h15

Salle Gustave Dedecker

MUNICIPALITE : PERMANENCES

Monsieur Le Maire

le 4^e jeudi du mois
de 16 h 30 à 18 h 30 en mairie.
Permanence dans le quartier de la
Mackellerie selon une date à définir.

Les Adjoints et conseillers délégués
reçoivent le public lors de
permanences organisées comme suit :

M. Jean-Louis DIONNET,

Premier Adjoint,
chargé du personnel communal, du
C.C.A.S., de la restauration municipale et de
la coordination de la municipalité.
Permanence : sur Rendez-vous, mercredi
matin de 9 h à 11 h en Mairie.

Mme Annick HENNION,

Deuxième Adjoint,
chargée de l'enseignement, la santé scolaire
et les activités périscolaires.
Permanence : 1^{er} et 3^e samedi de chaque
mois de 10 h à 12 h en Mairie (à partir
du mois de janvier).

M. Jean-Bernard WYFFELS,

Troisième Adjoint,
à l'urbanisme, bâtiments, équipements,
comités de quartier, fêtes et cérémonies
(partie technique)
Permanence : mardi après-midi, de 14 h
à 17 h aux services techniques. Sur ren-
dez-vous : samedi matin de 8 h à 9 h.

M. Jean CRUYENNINCK,

Quatrième Adjoint,
chargé du logement, urbanisme fonctionnel
et acquisitions foncières.
Permanence : 1^{er} et 3^e samedi du mois,
de 10 h à 12 h en Mairie.

M. Guy-Maxime DELPLACE,

Cinquième Adjoint,
chargé des animations municipales, fêtes et
cérémonies, relations publiques intercom-
munes, population, anciens combattants,
gestion et location des salles municipales.
Permanence : vendredi après-midi de
16 h à 17 h 30 en Mairie.

Mme Michèle COLIN,

Sixième Adjoint,
chargée des affaires sociales, de l'emploi.
Permanence : jeudi matin de 10 H 30
à 12 H en Mairie.

M. André DELOBEL,

Septième Adjoint,
Chargé de la culture.
Permanence : 2^e et 4^e vendredi de chaque
mois, de 16 h à 18 h à l'Office Culturel,
rue Jules Guesde à Croix

M. Stéphane LEROUX,

Huitième Adjoint,
chargé des finances communales, de l'infor-
matique.
Permanence : vendredi après-midi
sur rendez-vous de 17 h 30 à 19 h
en Mairie.

M. Daniel CAES,

Neuvième Adjoint,
chargé des sports.
Permanence : mardi après-midi,
de 14 h 30 à 17 h en Mairie.

M. Stéphane DEBEUNNE,

Dixième Adjoint,
chargé de l'environnement, des centres de
loisirs, des camps de colonies de vacances.
Permanence : mardi après-midi de 16 h
à 17 h aux services techniques.

M. Alain VANPUYMBROUCK,

conseiller délégué à la voirie, éclairage
public, relations avec la C.U.D.L.
Permanence : mardi après-midi de
16 h 30 à 18 h aux services techniques.

Mme Marie-Odile SENECHAL,

conseiller délégué à la Petite Enfance,
P.M.I., circulation, stationnement, signalisa-
tion.
Permanence : 1^{er} mercredi du mois, sur
rendez-vous, de 17 h 30 à 18 h 30 au
Centre de la Petite Enfance rue de la Gare
à Croix, et les 2^e et 4^e samedi de chaque
mois, de 9 h à 10 h en Mairie.

Mme Suzanne BLOCK,

conseiller délégué à la vie associative,
santé, solidarité et mouvements caritatifs,
aux aînés et handicapés.
Permanence : jeudi après-midi,
de 17 h à 18 h en Mairie.

M. Pascal BORRIN,

conseiller délégué aux affaires économiques,
au commerce et à l'artisanat.
Permanence : mercredi matin
de 8 h à 12 h en Mairie.

Mme Francine LANGEVIN,

élue de l'opposition.
Permanence : 2^e et 4^e mercredi du mois
de 11 h à 12 h, 1^{er} et 3^e samedi du mois
de 11 h à 12 h en Mairie.

es nuisances et soucis liés aux problèmes de voisinage sont nombreux semble-t-il. Combien de Croisiens sont venus, en mairie, évoquer ce type de préoccupations : bruit de mobylettes, d'enfants qui jouent, de radios ou de télévisions qui marchent trop fort, le non respect du code de la route, les problèmes de mitoyenneté, les déjections de chiens !

De mon côté, je disais, il y a quelques mois, mon ambition de voir que la vie de chaque Croisien serait améliorée.

Ceci ne resterait qu'un vœu pieux si chacun ne se sentait pas concerné par cet objectif ! Aussi, je voudrais m'entretenir avec vous, ici, par le biais de Vivre à Croix, pour entamer un débat sur le sens de la responsabilité du citoyen, sur allez disons-le, le savoir vivre. Je propose qu'à Croix, nous tous Croisiens, nous engageons à rédiger une sorte de code de bonne conduite et, qu'en tant qu'acteurs principaux, nous en respectons les règles. De l'enfant à l'aîné, de la rue à l'entreprise, nous avons, chaque jour, l'occasion de rencontrer des personnes, d'échanger, de rendre un service, de donner et de recevoir. Ne pouvons-nous pas, honnêtement, nous rendre utiles, serviables, compréhensifs et tolérants ?

Je sais que beaucoup d'entre vous conçoivent ainsi la vie et je ne veux pas les offenser par ces quelques lignes.

Mais, par ailleurs, combien de conflits naissent entre générations, entre voisins, entre groupements par manque de connaissance, d'indulgence, de disponibilité, de solidarité ? S'accepter mutuellement, respecter les biens et les personnes me paraît être une règle de vie essentielle.

A une époque où, notamment du fait de la crise économique et des conséquences qu'elle génère, beaucoup d'entre nous sont confrontés à de graves difficultés, il me semble important de resserrer les liens et de consolider les valeurs humaines.

Respecter l'autre, respecter la vie en communauté, c'est aussi participer à la préservation d'un environnement de qualité pour tous, c'est respecter la propreté, éviter les nuisances sonores.

Il me semble que nous pouvons nous-mêmes éliminer un certain nombre de désagréments et veiller nous-mêmes à notre qualité de vie.

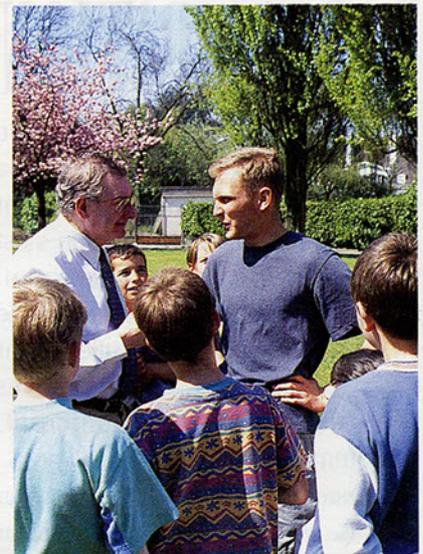
Au delà existent de réels problèmes de sécurité. J'ai dit ma détermination pour tout entreprendre pour lutter contre ce fléau. Certains volets de ce dossier nous échappent un peu car ils ne ressortent pas directement de la compétence d'un maire ou d'un conseil municipal mais, croyez-moi, nous pouvons influencer sur le cours des choses et proposer des initiatives ou démarches nouvelles.

Je suis récemment intervenu avec les autres maires du secteur auprès de Monsieur Jean-Louis Debré, Ministre de l'Intérieur. J'ai, à diverses reprises, rencontré Monsieur Delbart, Commissaire principal au sujet notamment de l'ouverture du poste de police à Croix. Nous sommes, aujourd'hui, en droit d'attendre un certain nombre de mesures pratiques et concrètes.

Notre ambition de mieux vivre ensemble, au quotidien n'entamera pas notre fermeté face à ce sujet.

Michel CARNOIS
Maire de Croix

M Carnois



BIBLIOTHÈQUE

PARTICIPATION LOCALE

Resserer le lien qui existe entre l'élu et la population, rendre la citoyenneté aux Croisiens, tels sont quelques uns des objectifs que s'est fixé un groupe de travail réfléchissant sur la vie communale en général et plus particulièrement sur des structures telles que les séances du conseil municipal, les commissions.

Ce groupe est composé d'élus : Monsieur Carnois, Monsieur Dionnet, Monsieur Masse, Monsieur Feron, Madame Huyghe, Monsieur Andrey, Madame Mariotto et de responsables administratifs. Il est bien rare en effet, que les chaises destinées au public lors des conseils municipaux soient toutes occupées.

Quelles en sont les raisons : des débats trop fastidieux, des difficultés à suivre

l'ordre du jour, des dates de réunions mal connues ?

Dès lors, un certain nombre de mesures seront mises en place lors des séances du conseil municipal :

- Une lettre accompagnant l'ordre du jour et une affiche seront envoyées aux présidents des comités de quartiers ainsi qu'aux responsables des principales associations croisiennes, en les invitant à sensibiliser leurs adhérents afin qu'ils assistent aux réunions du conseil municipal.
- Les projets des délibérations seront mis à la disposition du public qui sera, sauf exception, invité à pénétrer directement dans la salle.
- L'utilisation des moyens vidéo sera privilégiée afin d'illustrer les projets soumis à l'examen des conseillers municipaux. Dans le même état d'esprit, il sera demandé

de résumer les rapports en quelques phrases clés plutôt que d'en effectuer la simple lecture.

- Les groupes politiques seront sollicités pour donner leur point de vue sur le fond plutôt que sur la forme, en donnant une explication de vote.

Ajoutons qu'un calendrier annuel des séances du conseil sera arrêté à titre indicatif, les dates pouvant être modifiées selon les questions sujettes à examen. Malheureusement, la loi ne permet pas de décentraliser les réunions dans différentes salles de la commune et donc dans différents quartiers. Cela dit, ce sont les mêmes motivations qui guideront la mise en place de réunions de quartier, de commissions relatives par exemple, au plan de circulation, à la révision du Plan d'Occupation des sols ou à des grands projets.

LE REPASSAGE CLÉ EN MAINS

Malgré un mini séisme, dû au passage du tunnelier dans les profondeurs du sous-sol et qui a provoqué quelques dégâts cet été, l'atelier Trans'fer tient bon. Créé il y a un an, sous l'impulsion conjointe de la mairie, de l'association Espoir, des 3 Suisses, du C.C.A.S., de la P.A.I.O. et du L.C.R. Croix Centre, cet atelier permet à cinq à six personnes bénéficiant du R.M.I. d'effectuer une mission à part entière qui les remet en situation de travail.

Il répond aussi à un véritable besoin. Qui ne s'est pas senti un jour - voire souvent ? - submergé par les tâches de repassage ? N'a-t-on pas toujours l'impression que le panier ne désemplit pas ? Alors si vous n'avez plus la possibilité de consacrer une partie de votre temps à repasser, si vous estimez tout simplement que vous avez autre chose à faire, n'hésitez plus ! Confiez votre linge à l'atelier trans'fer occasionnellement ou régulièrement. Il vous sera rendu dans les plus brefs délais et ce service est rendu pour un prix modique.

L'atelier trans'fer
19, rue de la Gare

Ouvert les lundi et mardi
de 9 h à 13 h, le jeudi de 8 h à 12 h et
de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 14 h.



REUNION PUBLIQUE

Dans le cadre du schéma directeur de développement et d'urbanisme, l'Etat a souhaité conduire une politique de réaménagement et de transformation sociale et urbaine dont pourraient bénéficier certains sites de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing. Une partie du quartier St. Pierre, située dans le prolongement du futur boulevard Montesquieu prolongé est concernée. Il s'agit d'une opération importante à la fois pour le quartier et pour la ville voire pour l'agglomération si l'on prend en compte les dix années à venir. Il s'agit également d'une opération technique complexe. Aussi, la Municipalité invite-t-elle tous les habitants concernés à participer à une réunion publique le jeudi 19 octobre 1995 à 18 H 30 au foyer Léon Jouhaux, rue de Colmar. Elus et techniciens répondront aux questions posées.

Epargne et emploi

Les cigales - clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne - constituent des structures qui gèrent un portefeuille collectif de placement. Elles mobilisent l'épargne de leurs membres vers la création et le développement d'entreprises. Ainsi, elles permettent à des créateurs d'entreprises d'obtenir des prêts bancaires, des aides et subventions qu'ils n'auraient pas la possibilité d'acquérir par ailleurs. Ces outils se placent résolument au cœur de l'activité économique et financière locale. Une réunion d'information se déroulera le 17 novembre à 18 h 30 et à 20 h à la M.J.C. rue Jean Jaurès.

OFFICE CULTUREL

A compter du
1^{er} octobre 1995,
l'Office Culturel de Croix
ouvrira ses portes
aux croisiennes
et aux croisiens.

De 14 h à 18 h
les lundi, mardi, mercredi,
jeudi, vendredi
et de 9 h à 12 h
le samedi

GARDER A DOMICILE UN COMATEUX

Refusant le fatalisme des médecins, Myriam Cattoire se bat depuis trois ans pour sortir son mari tombé dans le coma à la suite d'un accident de moto. Les nombreuses difficultés rencontrées, chaque jour, à tous les niveaux, l'ont incitée à créer une association d'aide aux traumatisés crâniens et à leurs proches. Celle-ci est axée, pour l'instant, sur les comas hospitalisés à domicile.

Son but est l'entraide morale et financière des personnes touchées. C'est aussi modifier l'image que le public a du coma afin que parents et amis n'abandonnent pas ceux qui en sont atteints ni leurs proches. Cette association est unique dans la région.

Association R'EVEIL

1, rue Georges Hannaert 59170 Croix
Tél 20 72 82 06

NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ

La carte nationale d'identité sécurisée est généralisée, cette année, dans l'ensemble des départements. Elle est plus sûre, moderne et résistante grâce à de nouveaux procédés de fabrication et de gestion informatisés. Elle permet de déjouer les fraudes. Elle facilite et rend fiables les contrôles des services de police. Elle est attribuée aux Français qui en font une première demande et à ceux dont la carte arrive à expiration. Les demandes sont recueillies, comme aujourd'hui, en mairie. Le demandeur doit être présent lors du dépôt pour le relevé de son empreinte digitale. Après fabrication, la carte est remise à l'intéressé au lieu de sa demande en mairie. Attention, compte tenu des modifications, il est plus sûr de vous renseigner en mairie avant d'effectuer vos démarches.

PARALYSES DE FRANCE

L'association des paralysés de France vient de créer un service mandataire pour l'aide à domicile. L'objectif est d'apporter une aide aux personnes dépendantes atteintes d'un handicap moteur ayant recours à une tierce personne pour effectuer les actes secondaires de l'existence : entretien du logement du linge, préparation des repas, déplacements à l'extérieur (courses, rendez-vous, promenades...), garde de nuit.

Personne à contacter :

Mme SEINGIER - Tél. 20 92 05 31
Service d'aide à domicile, 2/116, rue de l'Orphelinat, Résidence "Clarisses",
Entrée E - 59000 LILLE

Félicitations...

Le journal Vivre à Croix a décidé de faire part dans ses colonnes des succès ou initiatives particulières de Croisiennes et Croisiens qui se sont illustrés dans divers domaines. Dans ce numéro, nous tenons à féliciter chaleureusement :

Juliette VOLPI, qui a obtenu 19 au bac philo en juin dernier.

Marine SAMYN, licenciée à l'association de tir Victor Hugo. Elle tire au pistolet dans la catégorie poussin et a obtenu les résultats suivants : 1^{ère} aux championnats départementaux, 2^{ème}

aux championnats régionaux, 29^{ème} aux championnats de France à l'occasion de sa première participation.

L'Accordéon Club de Croix, dont une prestation a été diffusée sur FR3 dans le cadre de l'émission "sur un air d'accordéon".

La Musique Municipale de Croix, qui a obtenu, en juin dernier, au concours national de Beaumont sur Oise un premier prix d'excellence ascendant, ce qui la qualifie pour concourir désormais dans la division "Honneur". (voir courrier des Associations).

LA POLICE MUNICIPALE

“Un agent de la police municipale de Croix a arrêté un malfrat, auteur d'un vol à l'arraché et qui s'est avéré être recherché par la police” : ainsi débutait un article de presse relatant l'une des affaires traitées par le service de police municipale et qui, en l'espèce, avait abouti à une arrestation. Par la suite, l'agent en question et le service dont il faisait partie avaient reçu félicitations et remerciements de la part du commissaire central.

Ici, une arrestation, là un acte de surveillance, ailleurs, un conseil donné à un automobiliste...

Les interventions de la police municipale sont diverses et variées.

Le rôle de la police consiste à veiller sur la tranquillité publique.

Plus concrètement elle surveille les marchés, contrôle la circulation et le stationnement, encadre les huit personnes embauchées dans le cadre d'un contrat emploi sécurité et chargées de la sécurité des enfants aux entrées et sorties d'écoles. Elle effectue des enquêtes administratives, veille à la sécurité lors de cérémonies et manifestations publiques.

Ses missions sont, avant tout, préventives.

Elles sont d'ailleurs essentielles dans ce cadre.

Elles sont également relatives à la constatation de délits ou de dégradations du domaine public.

Enfin, la police municipale est proche des citoyens.

Quoiqu'il en soit, elle n'a pas les mêmes prérogatives ni les mêmes pouvoirs que la police nationale mais les actions et interventions des unes et des autres, sur le territoire d'une commune, sont complémentaires.

Tous ces éléments conduisent les fonctionnaires municipaux à trouver la juste mesure : ne pas jouer les cow boys, ce n'est certainement pas leur rôle ; ne pas chercher à se substituer à la police nationale dont ils n'ont pas totalement les pouvoirs mais en même temps donner toutes

les garanties quant à leur mission.

Ainsi agit la police municipale de Croix.

Toutes les villes n'en sont pas dotées.

Dans notre commune, le service a été créé en avril 1982.

Les quatre policiers et le brigadier qui le composaient étaient installés 4, rue Eugène Guillaume.

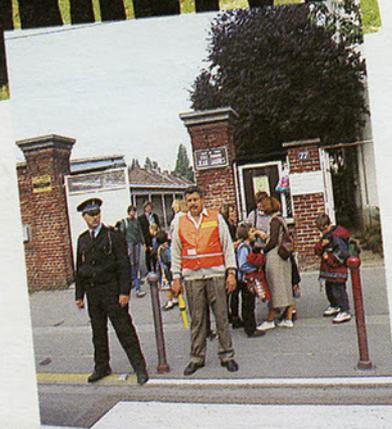
A cette époque, un poste de police nationale existait encore.

Avec la réforme qui, en 1991, a voulu la centralisation des services de police, les effectifs de la police nationale, affectés dans les quartiers et les villes ont encore diminué.

Aujourd'hui, les locaux situés rue Jean Jaurès dans le parc de la M.J.C. abritent à la fois la permanence que la police nationale effectue en principe (de 8 h à 12 h) pour recevoir les plaintes (cette situation pourrait s'améliorer suite à l'intervention de Monsieur Carnois), le bureau des trois ilotiers et les membres de la police municipale qui sont sept depuis 1987. La cohabitation ! Ajoutons que la police municipale effectue son service tous les jours de 8 h à 20 h 30.

SURVEILLANCE DES ESPACES PUBLICS

Cet été, une expérience de surveillance du parc de la mairie, du mardi au samedi, de 15 h à 19 h s'est révélée concluante. Elle avait été inspirée par la volonté de lutter contre de nombreuses dégradations (fleurs coupées, déjections de chiens, vélos et cyclomoteurs sur les pelouses...)



: PROCHE DU CITOYEN



Monsieur Azaoun en juillet puis Monsieur Bouslah en août on effectué efficacement leur mission. Jusqu'alors, tous deux embauchés dans le cadre d'un contrat emploi sécurité veillaient sur les enfants à la sortie des écoles. Dès la rentrée, ils ont repris leur poste devant les établissements scolaires mais font également partie d'une équipe de surveillance des espaces municipaux. Ils y ont rejoint d'autres personnes.

Intervention auprès de Monsieur Debré

La sécurité des biens et des personnes est l'un des thèmes majeurs que souhaite développer l'équipe municipale. Dès cet été, Monsieur Michel Carnois a écrit à Monsieur Jean-Louis Debré, Ministre de l'Intérieur. Voici le contenu de la lettre :

*"... Je tiens, néanmoins, à vous confirmer à quel point les habitants de nos communes sont excédés et inquiets.
Le climat d'insécurité est permanent dans certains quartiers.
Il est indispensable que nos concitoyens retrouvent confiance dans la Police Nationale.
Il n'est pas question de mettre en cause, ici, la compétence des cadres et du personnel en place ; il s'agit de réclamer que soient mis en œuvre de véritables moyens pour qu'ils puissent accomplir au mieux leur mission.
Je souhaite pour ma part que l'effectif du commissariat central soit renforcé, que le commissariat de Croix soit réouvert, qu'une police de proximité puisse réellement remplir sa tâche auprès de la population, que des solutions judiciaires, nouvelles et adaptées, soient apportées au problème de la petite délinquance.
Vous devez savoir que notre secteur est également gravement touché par le chômage.
Les deux phénomènes sont souvent étroitement liés. J'ai bien conscience qu'il faut agir sur différents fronts et que tout n'est pas de votre ressort.
Sachez que j'ai bien l'intention d'engager les parlementaires et maires de notre secteur à faire preuve d'initiative et de solidarité pour affronter les difficultés actuelles.
En attendant, je souhaite que la rencontre que vous aurez avec Gérard Vignoble vous permettra d'examiner les préoccupations des habitants de notre agglomération et d'étudier les mesures concrètes à mettre en place..."*

Michel Carnois
Maire de Croix

La réponse !
..."Soyez assuré que je fais procéder à un examen attentif de la situation de ce secteur au regard de la sécurité des personnes et des biens et que je ne manquerai pas de vous tenir informé des dispositions qui pourraient être prises".



VIVE LA RENTREE DES CLASSES

La rentrée s'est bien déroulée dans les 18 écoles maternelles et primaires de Croix ainsi qu'au collège. C'est à l'école Pasteur qu'elle a été la plus spectaculaire puisque les tout petits dont c'était la toute première rentrée ont découvert des locaux entièrement neufs. Le chantier de l'école, entamé au début de l'année, arrive à terme. Une salle de classe, une autre aménagée provisoirement en dortoir et des sanitaires ont permis à Madame Désir, directrice de l'école d'accueillir 25 enfants. Les autres élèves sont encore installés provisoirement à l'école Raspail où ils se rendent en autocar en compa-

gnie du personnel d'encadrement. Normalement, eux aussi devraient intégrer des locaux tout neufs en janvier. A cette date, l'école Pasteur sera terminée et pourra accueillir cinq classes. Le chantier concernant l'école Kléber, la dernière du vaste patrimoine scolaire à bénéficier de travaux de réfection et de modernisation, devrait débuter dans le courant de l'année 1997.

Les travaux plus "courants" seraient tentés de dire se poursuivent, quant à eux, régulièrement. Ainsi, durant l'été, l'école maternelle Léon Blum a été dotée de nouveaux sanitaires.

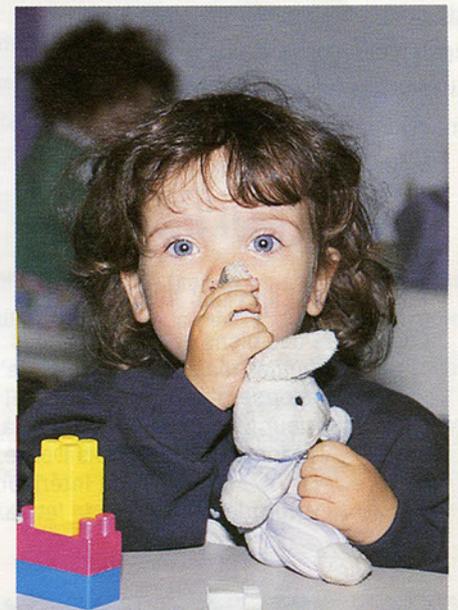
D'ici la fin de l'année, il devrait être possible d'accéder à l'école Voltaire par la rue de la Gare. De même, un accès à l'école Jean Lebas sera aménagé depuis le boulevard Zola.

Si offrir des lieux d'accueil modernes et adaptés fait partie des préoccupations municipales, l'aspect pédagogique n'est pas de reste. Les projets vont bon train. Par ailleurs, douze classes soit près de 300 élèves, bénéficieront de classes de découverte. Notons qu'à de nombreuses

entrées et sorties d'école, un agent veille à la sécurité des enfants.

Enfin, rappelons que le collège a été reconduit comme collège expérimental dans le cadre des Lois Bayrou pour les classes de 6^{ème} comme dans les autres établissements mais aussi pour les classes de 5^{ème}.

C'est un domaine bien vaste dont s'occupe désormais Annick Hennion, Adjointe au Maire chargée de l'enseignement.



Quand je serai grande, je serai danseuse...



"Quand je serai grande, je serai danseuse".

Il est des vocations qui s'affirment très vite. Celle-là est celle de Marie Dupuis une jeune croisienne de 9 ans et demi qui voue une telle passion pour la danse, une discipline pourtant fort rigoureuse qu'elle envisage d'en faire son métier et dans un premier temps de tenter d'entrer à l'Opéra de Paris.

Pour ce faire, en vraie petite mère courage, elle met, grâce à l'ardent soutien de ses parents et la vigilance de son professeur de danse, tous ses atouts de son côté.

Ainsi, cette année, elle n'hésite pas à assister à cinq heures de cours à l'école de danse roubaisienne de Françoise Vizor qu'elle fréquente depuis le tout début de sa "carrière", soit depuis septembre 1989.

"C'est une enfant très autonome, très volontaire" confie Laurence Dupuis, la maman qui s'avoue être parfois étonnée de voir sa fille concilier avec tant de volonté et de réussite, les devoirs à la maison après l'école et la pratique de son art favori.

Ces qualités sont indispensables pour qui envisage de se consacrer à la danse. A dix ans, Marie veille déjà à son hygiène alimentaire.

Elle a appris ce que signifiaient discipline, concentration, tenue irréprochable. La convivialité n'est pas pour autant écartée et une ambiance chaleureuse règne lors des cours.

Marie est déjà habituée aux concours, un exercice auquel Françoise Vizor convient, si elles le veulent bien, ses meilleures élèves.

"C'est un but, une émulation, une façon de progresser" affirme-t-elle.

Depuis deux ans, la petite Croisienne a glané, de cette manière, ses premiers succès lors de prix organisés par les fédérations de danse.

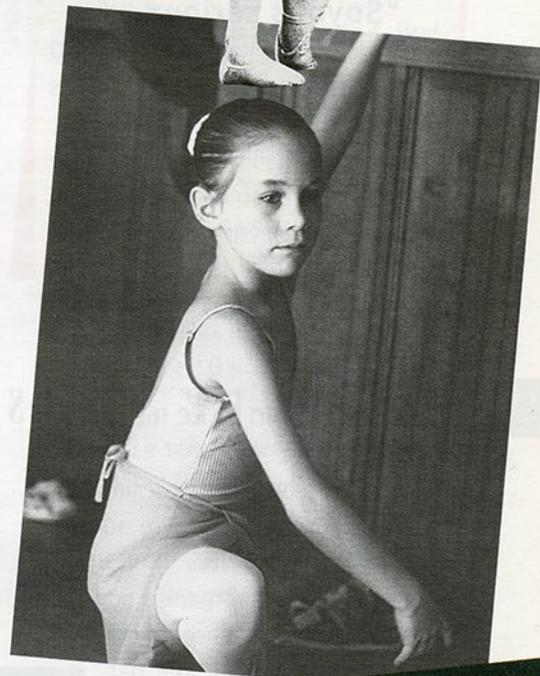
Citons, cette année, un premier prix en groupe et un troisième prix en soliste à Arques et un deuxième prix à la scène française avant d'obtenir le même résultat en sélection à Martigues en mai dernier.

Avec la rentrée, de nouvelles participations se préparent.

En janvier, ce sera l'opéra qui ouvrira ses portes ou non à la petite Marie, cette première sélection étant avant tout physique.

Si entrer à l'opéra est la meilleure façon d'entrer dans la profession, ce n'est pas la seule et Marie sait déjà qu'il y a d'autres possibilités pour concrétiser son rêve.

Et il serait étonnant qu'elle n'y parvienne pas !



CONCERT DE STE CECILE

Dimanche 26 novembre
à 16 heures
salle Gustave Dedecker

La Musique Municipale organise son traditionnel concert de Ste Cécile. Le programme est composé d'œuvres de Sucik, Serge Lancen, Devienne, Albeniz, François Julien Brun, Louis Ganne, Gabriel Wettge, Vidal. Venez nombreux !

Au musée d'Art Moderne
14 OCTOBRE 95/14 JANVIER 96

EXPO

"Soyons sérieux..."

Points de vue sur l'art des années 80 et 90 à travers les collections des Fonds régionaux d'art contemporain. (Exposition organisée dans le cadre de la manifestation nationale Collections en mouvement coordonnée par la Délégation aux arts plastiques).

AGENDA

GRANDS REPORTAGES

Le cycle des grands reportages qui se déroule habituellement un vendredi par mois, salle Jacques Brel, a repris dès septembre.

Le 24 novembre à 20 h 15, la séance sera consacrée à la Loire.

Mémoire des siècles et des mariners, la Loire est un fleuve mytique qui incarne véritablement l'identité de la France. De l'Ardèche à la Bretagne, la Loire parcourt plus de 1000 km à travers notre pays.

Si "les châteaux" sont évidemment incontournables, les réalisateurs ont choisi de les montrer à travers un survol des deux siècles où - de Jeanne d'Arc à Henri IV -

l'histoire de France s'est faite sur les bords de ce fleuve royale.



4^{ème} GALA DE DANSE

Enfant, Sourire du Monde est une association dynamique qui œuvre au profit de l'enfance en difficulté.

Dans ce cadre, elle organise son quatrième Gala avec le concours de l'école du Ballet du Nord, dirigée par Pascal Minam Borier, le mardi 7 novembre 1995 à 20 H 30 au Colisée de Roubaix.

Trois tableaux composent ce prestigieux spectacle :

- Cadre Danse sur le thème de la danse et de la peinture, chorégraphie de Harmut Reichel, les décors et les costumes seront "tagés" et peints par les élèves de l'ESAT de Roubaix.

- Pas de quatre en version cubiane.

- Elixir dévoilé, sur des musiques celtiques, transportera le public "d'Est en Ouest".

- Il est important de préciser que deux danseurs du Ballet du Nord, sont les



chorégraphes de ces expressions d'éléments fondamentaux de la danse : danse

classique, danse de caractère, danse contemporaine.

La nouvelle directrice artistique, Madame Maryse Delente tient beaucoup à cette collaboration qui permet de développer des sensibilités communes.

Alors, à quelques semaines de Noël et pour que Noël devienne Sourire, venez nombreux au 4^{ème} gala d'Enfant Sourire du Monde dont les bénéfices permettront à l'association organisatrice de faire renaître des sourires d'enfants.

(Voir courrier des associations).

 **ENFANT,**
Sourire du monde

OUF, LES MARIONNETTES REVIENTENT !

Les émotions de la rentrée des classes sont passées, les tracassés liés à la reprise des activités sont revenus au galop, la grise mine s'est soudainement durablement emparée du ciel. Tout cela aurait tendance à faire grimacer notre moral.

Même si l'on ne veut pas sombrer dans le pessimisme, les nouvelles ne sont pas toujours très bonnes !

Heureusement, l'on trouve toujours un petit coin de ciel bleu, une petite faille dans la grisaille.

A l'approche de la Toussaint (du 23 au 29 octobre cette année), c'est sur Jean Yves Chislain et son théâtre de la Guignotte et ce fameux festival qu'ils organisent traditionnellement que l'on peut compter pour s'offrir cette part de rêve et d'évasion dans le pays de l'imaginaire. Un voyage bien revigorant !

Alors, cette fois encore, nous serons tout particulièrement



heureux de nous rendre salle Jacques Brel ou Jean Cocteau, voire l'école Jean Jaurès, pour assister à quelques unes des 30 représentations assurées par dix compagnies différentes qui composent le programme.

Valentin, Tant pis et Tara, la lune et le violon, le serpent et la plume, un petit diable trop malin, Porte filet, une sorcière espiègle nous content leurs histoires et leurs aventures. Il s'en passe des choses ! Et l'on sourit ou l'on rit de bon cœur !

Les enfants, spectateurs privilégiés et assidus ne sont pas les seuls à apprécier

les représentations. Depuis quinze ans qu'il sévit sur Croix, le théâtre de la Guignotte a su fidéliser sa clientèle, enfants, parents et grands parents.

Normal. Par les temps qui courent on ne se refuse pas un tel plaisir !



DU 23 AU 29 OCTOBRE

EXPOSITIONS

St-Exupéry, Portraits et marionnettes du monde, nos ancêtres les marionnettes à gaines.

Renseignements - réservations :

Théâtre de La Guignotte 20 89 24 92
Salle Jacques Brel 20 70 47 17

6^{ème} FESTIVAL DES THEATRES DE MARIONNETTES

DU 23 AU 29 OCTOBRE 1995

Lundi 23 : *L'arbre du voyageur*

par le Castelet à Musique

14 h 30 et 16 h 30 - Salle J. Brel

Mardi 24 : *Le village*

par la compagnie Jeff Mann

14 h 30 et 16 h 30 - Salle J. Brel

Mercredi 25 : *Tant pis*

par le Poulailler marionnettes

14 h 30 et 16 h 30 - Salle J. Brel

Jeudi 26 : *Le train de Valentin*

par la compagnie Le Boléro

14 h 30 et 16 h 30 - Salle J. Brel

Vendredi 27 : *La lune et le violon*

par les Nouveaux Tréteaux Français

14 h 30 et 16 h 30 - Salle J. Brel

Samedi 28 et Dimanche 29 :

Le serpent et la plume

par le théâtre La Guignotte

16 h - Salle J. Brel

Du lundi 23 au Vendredi 27 :

Le petit Ramoneur

par le théâtre La Guignotte

10 h 30 - Salle Jean Cocteau

L'invention du vent

par l'Atelier du Sous-sol

15 h 30 - Salle J. Jaurès (Ecole)

Le voyage de la sorcière

par le Castelet Magique

18 h - Salle J. Brel

Vendredi 27

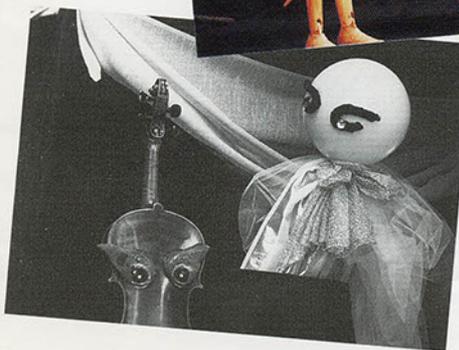
Soirée dîner spectacle

à la Chaudraie 19 h 30

Samedi 28

Soirée St-Exupéry "Le Petit Prince"

18 et 20 h - Salle J. Brel



DU 23 AU 29 OCTOBRE 95



10 Compagnies - 30 représentations

Le Théâtre des Miettes - Le Théâtre des Mariolles - La Compagnie Jeff Mann
Le Castelet à Musique - Le Poulailler Marionnettes
La Compagnie Le Boléro
Les nouveaux Tréteaux Français - L'Atelier du Sous-Sol - Le Castelet Magique

ORGANISATION
THEATRE LA GUIGNOTTE

CROIX 20 89 24 92